

ENTREPRISES DE PROPETE : PRESTATIONS & PRODUITS CTIP CONSEIL



2010



Préambule

Ce livret fait état des prestations de CTIP Conseil proposées aux entreprises de propreté.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle situe bien notre champ de compétences.

Sur cette base, nous adaptons notre prestation à votre besoin spécifique.

CTIP Conseil travaille dans le domaine de la propreté élargie. Rappelons que le capital de CTIP Conseil est détenu par l'Association CTIP, et que cette dernière est organisée autour de trois collèges :

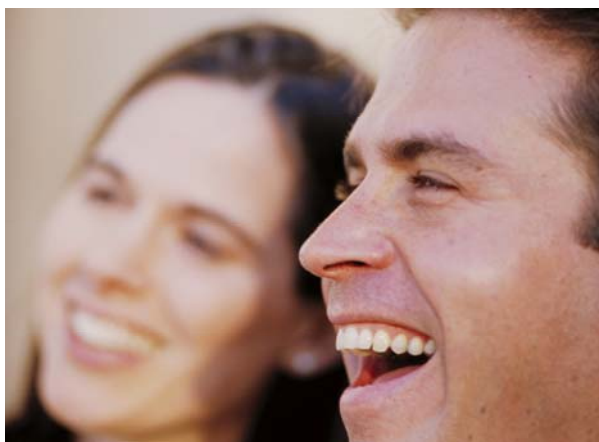
- les donneurs d'ordre
- les entreprises de propreté
- les fournisseurs de matériels et produits

CTIP Conseil est :

Certifié ISO 9001

Habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) à la fois sur les sujets techniques ou organisationnels

Habilité par l'ADEME pour la réalisation de « bilan carbone »



Qualité	4
Amélioration continue d'une entreprise de propreté	5
Certification ISO 9001 pour une PME	6
Accompagnement à QUALIPROPRE	7
Certification ISO 14001 pour une PME	8
Mettre en place un système de contrôle qualité	9
Développement durable	10
Bâtir une offre responsable	11
Réaliser des achats responsables	12
Bâtir une charte développement durable	13
Bilan carbone	14
Sécurité	15
Respecter les obligations réglementaires	16
Rédiger et actualiser le document unique	17
Prévention aux TMS Diagnostic entreprise	18
Analyse du risque chimique	19
Progiciel : Solution NETT	20
NETT Contrôle	21
NETT Devis	22
NETT Pilot	23
NETT TE	24
Domaines spécifiques	25
Répondre à un appel d'offres public : La Rédaction du mémoire technique	26
Audit et expertise sur site	27
Travail en journée	28
Recherche et développement techniques nouvelles	29
Veille	
Sanitaire : PCA	30
Environnement et sécurité	31

CTIP Conseil est à la genèse de systèmes qualité adaptés aux entreprises de propreté et ce dès 1989.

Initiateur, dans la rédaction de plan qualité sur site, de démarche interne d'entreprise, il a accompagné de nombreuses entreprises à la certification.

Membre actif dans des instances reconnues de la qualité et notamment :

- AFNOR
- Qualiprope

CTIP Conseil possède une expertise incontestée pour les missions suivantes :

- Accompagnement à la certification ISO
- Préparation à la qualification professionnelle

CTIP Conseil peut tenir, dans une mission à temps partagé, le rôle de Responsable Qualité au sein de l'entreprise.

Public

Dirigeant, maîtrise, encadrement, commerciaux, administratif

Durée estimative

3 jours

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après étude et validation de votre organisme collecteur, dans un projet d'inventaire des besoins de formation

Intérêt de la démarche

Diagnostiquer le fonctionnement de l'entreprise, à tout moment de son cycle de vie :

- Croissance
- Création d'activité
- Déclin
- ...

pour favoriser des synergies internes, optimiser ses performances et préparer l'avenir.

L'œil de l'expert externe permet d'occulter les habitudes de l'entreprise et d'obtenir une photographie fidèle et objective de son fonctionnement et de ses capacités à évoluer.

Ordonnement du projet

Interview du dirigeant

Diagnostic général

Interview des différentes fonctions de l'entreprise :

- Commercial
- Exploitation
- Comptabilité / Administratif
- Ressources humaines
- ...

Rapport de synthèse

Préconisations et axes de progrès :

- Fonctionnement actuel
- Nouvelles perspectives

Fourniture CTIP Conseil

Rapport d'expertise complet, incluant les préconisations et la hiérarchisation des actions à réaliser.

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

12 jours de
formation
5 jours de conseil

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Mettre en place une démarche qualité permet de gérer ses activités, avoir davantage de rigueur, respecter des méthodologies de travail et s'y tenir, montrer aux clients le professionnalisme et rapidement réaliser des économies de fonctionnement.

La démarche est progressive afin d'aborder au fur et à mesure les éléments du Système de Management Qualité (SMQ) et s'échelonne sur une période adaptée en fonction des objectifs de l'entreprise. Au terme de chaque journée, il sera demandé aux participants de mettre en place ou d'accomplir des actions pour la prochaine intervention.

Ordonnancement du projet

Les enjeux du management qualité en entreprise de propreté

Formalisation du Système de Management de la Qualité (SMQ)

- Formaliser les processus
- Maîtrise documentaire des enregistrements
- Elaborer des éléments du SMQ
- Rédiger les procédures système

Accompagnement à la mise en place du SMQ

- Appliquer les procédures qualité de l'entreprise
- Formation à l'audit qualité

Fourniture CTIP Conseil

Le Système de Management de la Qualité, et les documents d'enregistrement.

Format papier et informatique (Word, Excel)

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

2 jours de formation

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Accompagner les entreprises de propreté à la reconnaissance professionnelle de leur savoir faire.

Montrer aux clients le professionnalisme et la rigueur mise en place pour l'organisation et la gestion des prestations de propreté.

Ordonnancement du projet

Les enjeux de la qualification en entreprise de propreté

Formalisation de l'organisation qualité

Les signes de la qualité

Les démarches de qualification

- * Le dossier postulant
- * Les éléments qualité à mettre en place

Fourniture CTIP Conseil

Apprentissage de la création documentaire « Qualité ».
Etude appliquée au dossier du postulant.

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

10 jours

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Mettre en place une démarche environnementale permet de gérer ses activités, avoir davantage de rigueur, respecter des méthodologies de travail et s'y tenir, montrer aux clients le professionnalisme et rapidement réaliser des économies de fonctionnement.

La démarche est progressive afin d'aborder au fur et à mesure les éléments du Système de Management Environnemental et s'échelonne sur une période adaptée en fonction des objectifs de l'entreprise. Au terme de chaque journée, il sera demandé aux participants de mettre en place ou d'accomplir des actions pour la prochaine intervention.

Ordonnancement du projet

Les enjeux du management environnemental en entreprise de propreté

Formalisation du Système Environnemental

- Approche du management environnemental
- Diagnostic environnemental de l'entreprise
- Formaliser la politique environnementale
- Respecter les exigences environnementales du client

Accompagnement à la mise en place du Système de Management Environnemental

- Appliquer les procédures environnementales de l'entreprise
- Formation à l'audit environnemental

Fourniture CTIP Conseil

Le Système de Environnemental, et les documents d'enregistrement.

Format papier et informatique (Word, Excel)

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

2 jours

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Cette démarche permet d'accompagner les entreprises pour définir leurs propositions vis-à-vis des clients. Elle permet de proposer aux clients un suivi objectif de l'évaluation des prestations de propreté sur site.

Ordonnancement du projet

- Définir les enjeux de l'entreprise
- Recueillir les documents de suivi de site existants
- Définir un plan contrôle :
 - grilles de contrôle
 - modalités de suivi
 - règle d'échantillonnage
- Formaliser le modèle de restitution du suivi sur site

Fourniture CTIP Conseil

Dossier de contrôle – Système de contrôle formalisé
Format papier et informatique (Word, Excel)

Le Développement Durable a son origine dans une nécessité de solidarité, solidarité entre pays pauvres et riches, solidarité également inter-génération.

Le Grenelle de l'environnement vient donner du poids, du concret à cette volonté.

De manière effective, il s'agit de mettre en place, des plans d'actions au niveau mondial, national, régional, mais également applicables à chacun d'entre nous dans notre vie privée et notre vie au travail.

Dans l'entreprise Agir pour le développement durable, c'est agir simultanément sur trois domaines :

1. La préservation de l'environnement
2. L'équité sociale
3. L'efficacité économique

Il n'y a pas d'exemples d'actions développement durable qui ne fassent faire des économies à très court terme.

Pour les entreprises de propreté, il est important d'intégrer cette démarche citoyenne (demandée par certains clients) par des formations internes ou par l'écriture d'une charte Développement Durable personnalisée.

CTIP Conseil, participe au projet FEP et intervient sur des ateliers.

Public

dirigeant, maîtrise,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

1 jour

Lieu

En entreprise ou en
centre de formation

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Permettre aux dirigeants et commerciaux de prendre en compte le concept du développement durable dans les offres.
Assurer aux donneurs d'ordres de la pertinence des engagements, ainsi que la fourniture d'indicateurs.

Ordonnancement du projet

Le formatage de la proposition

- L'ordonnancement des rubriques
- La forme de la proposition
- Le support de transmission

Les engagements

- Respect de l'environnement
- Efficacité économique
- Équité sociale

Le développement durable et mise en œuvre sur site

- Les axes de progrès
- Les actions chez le client
- Les actions au sein de l'entreprise
- Des exemples concrets et indicateurs pertinents

Fourniture CTIP Conseil

Dossier de formation adapté aux prestations et actions des entreprises de propreté.

Public

dirigeant, maîtrise,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

1 jour

Lieu

En entreprise ou en
centre de formation

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Transcrire dans les achats (matériels, produits, consommables,
...) les engagements d'une démarche développement durables.

Les compétences à acquérir

- Avoir un langage professionnel :
 - Écobilan
 - Biodégradabilité
 - Santé Environnementale

- Connaître l'évolution réglementaire :
 - REACH
 - Directive Biocides
 - Étiquetage CLS

- Définir les critères de choix durable d'un matériel ou d'un produit :
 - Ecolabel
 - Maintenabilité
 - Recyclabilité

Public

Dirigeant, maîtrise, encadrement, commerciaux, administratif

Durée estimative

3 jours

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après étude et validation de votre organisme collecteur

Intérêt de la démarche

Permettre à l'entreprise de propreté de fournir dans le cadre des consultations, la preuve de son engagement et de suivi en matière de développement durable.

Ordonnancement du projet

Développement durable

Définir les valeurs et la vision de l'entreprise

Définir les enjeux

- Efficacité économique
- Respect de l'environnement
- Équité sociale

Définir les engagements développement durable

Rechercher les indicateurs

- Sociétal
- Économique
- Environnementaux

Définir les objectifs réalisables pour l'entreprise, les formaliser

Mettre en place un suivi

Fourniture CTIP Conseil

Rédaction de la charte de l'entreprise et mise en place de tableau de suivi.

- Public

Dirigeant, maîtrise, encadrement, responsable environnement, commerciaux, administratifs

Durée estimative

2 jours en entreprise

8 jours au total

Lieu

A définir

Financement

Partie conseil pouvant être financée par l'ADEME à hauteur de 50% suivant les régions

Intérêt de la démarche

Le Bilan Carbone (développé par l'ADEME) est un outil de comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) engendrées par l'activité d'une entreprise.

Cette méthode donne à l'entreprise une cartographie énergétique de son activité et offre une vision globale de la sensibilité de l'entreprise à l'évolution du prix des énergies fossiles.

La réglementation* actuelle évolue vers une généralisation de la comptabilité carbone. Réaliser un Bilan Carbone™ aujourd'hui subventionné, c'est anticiper la réglementation à venir et bénéficier des aides financières mises en place.

CTIP Conseil est habilité par l'ADEME pour la réalisation de Bilan Carbone.

Ordonnancement du projet

Sensibilisation aux aspects du changement climatique.

Collecte de données en entreprise

Exploitation des données selon la méthode ADEME

Rapport d'étude et réalisation du bilan carbone

Définition d'un plan d'actions de réduction des émissions de GES

Bénéfices

- réduction des dépenses (réduction des consommations énergétiques)
- réduction de la dépendance aux énergies fossiles
- conformité vis-à-vis de la réglementation à venir
- participation à la baisse globale des émissions

Fourniture CTIP Conseil

Dossier bilan carbone pour l'entreprise.

* : Loi Grenelle du 3 août 2009 prévoit d'imposer la réalisation d'un Bilan Carbone aux entreprises de plus de 250 salariés d'ici 2013.

La prévention des risques en entreprise, plus particulièrement en entreprise de propreté, au delà d'être une obligation, est d'abord un devoir pour l'entrepreneur et ses équipes de management. Il y a quatre motivations à cela :

- conscience et responsabilité humaine. Il s'agit ici d'éviter les drames humains
- dialogue social : de nombreux thèmes de progrès sont consensuels
- économique : le nombre d'AT permet une diminution des taux de cotisation
- commercial : CTIP Conseil trouve de plus en plus souvent des exigences en matière de sécurité dans les consultations des marchés de propreté.

L'équipe CTIP Conseil est organisée sur le sujet autour d'un référent sécurité.

CTIP Conseil est habilité IPRP*, habilitation délivrée par la CRAM Nord Picardie, l'OPPBTP et l'ANACT pour les compétences

* IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

RESPECTER LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES



Public

dirigeant, maîtrise,
commerciaux,
encadrement,
responsable sécurité

Durée estimative

2 jours

Lieu

En entreprise ou en
centre de formation

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Cette démarche permet à l'entreprise d'être accompagnée dans le domaine de la sécurité. CTIP Conseil se positionne en suppléance ou en complément du responsable sécurité de l'entreprise.

Ordonnancement du projet

- Diagnostic des enregistrements sécurité de l'entreprise
- Suivi, mise à jour et mise en œuvre du Document Unique de l'entreprise
- Veille à la mise en place et à l'actualisation des Plans de Prévention
- Suivi réglementaire et mise en œuvre dans l'entreprise

Fourniture CTIP Conseil

Ressources documentaires.
Format papier et informatique

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

1 jour

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Répondre à la réglementation en vigueur depuis le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 qui demande aux entreprises d'analyser l'ensemble des risques auxquels sont exposés les salariés et de les rédiger dans un document unique.

L'objectif du document est d'obtenir des résultats et une traçabilité d'évaluation afin de supprimer les risques d'accidents et les maladies professionnelles.

Cette démarche permet d'avoir connaissance des dangers inhérents au fonctionnement de l'Entreprise, les moyens de protection existants ainsi que les moyens de protection à mettre en place.

Au terme de la journée de formation, les participants pourront accomplir l'analyse complète des unités de travail.

Ordonnancement du projet

Les enjeux de la sécurité en entreprise de propreté, les points clefs d'un diagnostic sécurité.

Formalisation du document unique :

- Définition des unités de travail
- Notion de fréquence et gravité
- Analyse de la pertinence des moyens de protection
- Maîtriser la rédaction du plan d'action

Assurer la pérennité du document unique

- Maîtriser la mise à jour du document unique
- L'intégration du document unique dans la politique sécurité de l'Entreprise

Fourniture CTIP Conseil

Ressources documentaires.
Format papier et informatique

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

1 jour

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Les TMS (troubles musculosquelettiques) représentent 75% des maladies professionnelles déclarées.

Mettre en place une démarche de prévention ergonomie au poste de travail permet de se prémunir de ces Troubles Musculosquelettiques (TMS) et ainsi gagner à la fois sur le volet économique mais aussi, et surtout, sur le volet humain en préservant la santé des salariés.

Ordonnancement du projet

Les enjeux de la sécurité en entreprise de propreté

Sensibilisation au risque T.M.S et aux bonnes pratiques liées :

- à la préparation du travail
- aux contacts clients
- à la gestuelle pendant le travail
- aux déplacements routiers
- aux facteurs individuels

L'analyse d'un poste de travail

- Notion de déterminants
- Méthodes d'analyse
- Les actions correctives

Fourniture CTIP Conseil

Guide de bonnes pratiques
Support de formation
Format informatique et papier

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
administratif

Durée estimative

1 jour

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et validation
de votre organisme
collecteur

Intérêt de la démarche

Répondre à la réglementation en vigueur depuis la circulaire DRT n°12 du 26 mai 2006 qui demande aux entreprises d'analyser les produits chimiques utilisés au sein de leur environnement.

Cette démarche permet d'avoir connaissance des dangers inhérents à l'utilisation des produits et de protéger les salariés d'accidents du travail ou de maladies professionnelles éventuels.

Au terme de la journée de formation, les participants pourront accomplir l'analyse complète de leurs produits.

Ordonnancement du projet

Les enjeux de la sécurité en entreprise de propreté

Formalisation du document d'analyse du risque chimique :

- Définition des catégories de produit
- Notion de risque faible
- Les actions correctives existantes
- Les fiches individuelles de suivi d'exposition

La gestion des produits en interne :

- Les incompatibilités
- Les règles de stockage
- Les règles de transport

Fourniture CTIP Conseil

L'analyse du risque chimique appliquée à l'entreprise est réalisée.

Documentation, réglementation
Format informatique

Depuis 1989, CTIP Conseil réalise des prestations dans le domaine de l'ingénierie propreté s'adressant à la fois:

- ✓ aux clients/donneurs d'ordres
 - réalisation de contrats et bordereaux de prix
 - aide à l'analyse des offres
 - suivi de marché
 - ...
- ✓ aux prestataires
 - mise en place de système de management, d'organisation du travail et de système qualité
 - ...

Cette expérience lui confère une maîtrise de l'activité propreté sous toutes ses facettes:

- économique
- commerciale
- qualité
- sociale
- compétences
- environnementale

Le besoin exprimé par les entreprises de propreté et la propre expérience de CTIP Conseil sont à l'origine des progiciels : la Solution NETT.

CTIP Conseil développe depuis plus de 10 ans des progiciels adaptés au métier de la propreté.

Prestations complémentaires

- Installation
- Licences
- Formation
- Paramétrage
- Assistance

- Intérêt de la démarche

Le progiciel NETT Contrôle conçu, mis au point et développé par CTIP Conseil est un **outil de suivi de la qualité de toutes les prestations de propreté sur site.**

Le progiciel NETT Contrôle permet notamment:

- * Le déclenchement des opérations de contrôles
- * La gestion des contrôles
- * L'établissement des fiches de contrôles
- * L'analyse des résultats par approche multicritère
- * L'obtention d'une **note mensuelle** représentative du niveau de qualité
- * Une information sur le **respect ou non du contrat et/ou des objectifs**

Chacun des sites à gérer fait l'objet d'un suivi qualité rigoureux et objectif. Les résultats de contrôle s'exploitent facilement par l'ensemble des données et graphiques statistiques propres à chaque site.

Le progiciel NETT Contrôle ne se limite pas au suivi qualité des prestations de mise en propreté des sites. Le mode de paramétrage permet de conférer à cet outil des applications diverses telles que :

- ✓ suivi des procédures qualité (ISO 9000 et 14000 / BS 8800)
- ✓ suivi des prestations de multiservice
- ✓ vérification et/ou validation de protocoles et procédures

♦ La saisie POCKET PC

CTIP Conseil vous propose la saisie Pocket PC qui vous permet d'enregistrer des informations recueillies sur le terrain par l'intermédiaire d'un ordinateur de poche.

Ses fonctionnalités permettent notamment :

- Avant le contrôle, le transfert automatique des contrôles à réaliser du poste informatique vers votre Pocket PC.
- Après le contrôle, le transfert automatique des contrôles réalisés du Pocket PC vers le poste informatique.

Fourniture CTIP Conseil

Progiciel une licence poste fixe, multi-postes PC Pocket

Prestations complémentaires

- Installation
- Licences
- Formation
- Paramétrage
- Assistance

Intérêt de la démarche

✓ L'exhaustivité

Sur une même base de données, le progiciel NETT Devis est un outil facilitant :

- L'établissement de devis
- Le suivi économique des chantiers
- La gestion des méthodes et programmes
- ...

✓ La convivialité

Le progiciel NETT Devis est développé dans un environnement Windows® et utilise des outils vulgarisés.

✓ Une utilisation à distance

Le progiciel NETT Devis est développé autour d'une architecture client / serveur permettant des liaisons distantes entre les utilisateurs et la base de données.

Fourniture CTIP Conseil

Progiciel une licence utilisateur réseau

Prestations complémentaires

- Installation
- Licences
- Formation
- Paramétrage
- Assistance

Intérêt de la démarche

✓ L'exhaustivité

Sur une même base de données, le progiciel NETT Pilot est un outil facilitant :

- L'établissement de devis
- La gestion des ressources humaines (disponibilité, contrat de travail, compétence...)
- L'organisation des prestations (planning, fiches de tâches...)
- Le suivi économique des chantiers
- La logistique produits / matériels
- ...

✓ La convivialité

Le progiciel NETT Pilot est développé dans un environnement Windows® et utilise des outils vulgarisés.

✓ Une utilisation à distance

Le progiciel NETT Pilot est développé autour d'une architecture client / serveur permettant des liaisons distantes entre les utilisateurs et la base de données.

Fourniture CTIP Conseil

Progiciel une licence utilisateur réseau

Prestations complémentaires

- Installation
- Licences
- Formation
- Paramétrage
- Assistance

Intérêt de la démarche

✓ L'exhaustivité

Sur une même base de données, le progiciel NETT TE est un outil facilitant :

- La gestion des ressources humaines (disponibilité, contrat de travail, compétence...)
- L'organisation des prestations (planning, fiches de tâches...)
- La planification des opérations
- La traçabilité des actions réalisées
- ...

✓ La convivialité

Le progiciel NETT TE est développé dans un environnement Windows® et utilise des outils vulgarisés.

✓ Une utilisation à distance

Le progiciel NETT TE est développé autour d'une architecture client / serveur permettant des liaisons distantes entre les utilisateurs et la base de données.

Fourniture CTIP Conseil

Progiciel une licence utilisateur réseau

DOMAINES SPECIFIQUES

CTIP Conseil réalise également des prestations et formations dans les domaines suivants :

La rédaction du mémoire technique (voir page 26)

Audit et expertise sur site (voir page 27)

Travail en journée (voir page 28)

Recherche et développement techniques nouvelles (voir page 29)

Veille sanitaire : PCA (voir page 30)

Veille environnement et sécurité (voir page 31)

Mais aussi :

Bilan écologique de techniques et méthodes de nettoyage

Expertise complète (organisation, techniques, sécurité, environnement, qualité) d'un site

Motivation et valeurs humanistes de la propreté

Fonction de Responsable Qualité d'une entreprise

Audit externe : Qualité, Sécurité, Développement durable

Public

dirigeant, maîtrise, encadrement, commerciaux, administratif

Durée estimative

1 à 2 jours

Lieu

A définir

Financement

Formation après étude et validation de votre organisme collecteur

Intérêt de la démarche

Les Changements successifs du Code des Marchés Publics impliquent une actualisation des connaissances sur le sujet.

CTIP Conseil propose une formation entièrement dédiée aux nouveautés significatives de la réglementation, l'évolution des procédures et des usages des marchés publics. Résolument ancrée sur l'aspect pratique plus que sur l'aspect juridique, cette formation répondra à vos interrogations :

- Comment formater mes réponses ?
- Comment mes offres sont elles analysées ?
- Ma présentation d'entreprise est elle pertinente ?
- Mes documents remis sont ils suffisants et adaptés ?
- ...

Permettre une révision complète du code tout en mettant l'accent sur les grands changements de la dernière réforme. Accroître ses chances de réussite dans la formalisation de la réponse.

Ordonnancement du projet

L'aspect réglementaire du code des marchés publics et ses dernières évolutions.

Faire la différence avec son mémoire technique.

Définir une présentation rigoureuse et professionnelle.

Maîtriser la pondération des critères pour augmenter votre succès.

Les procédures électroniques.

Eviter les erreurs généralement commises dans la pratique des marchés de propreté.

Connaître vos obligations et tirer avantages de vos droits.

Fourniture CTIP Conseil

Dossier de formation, incluant une étude de cas réelle appliquée au secteur de la propreté.

Public

dirigeant, maîtrise, encadrement,

Durée estimative

1 à 2 jours

Lieu

A définir

Intérêt de la démarche

Gerer sur vos sites les problématiques :

- Techniques,
- Economiques,
- Relationnelles.

Lorsque vous êtes en situation conflictuelle avec votre interlocuteur, nous vous proposons une médiation

Ordonnancement du projet

Interview des différents interlocuteurs : entreprise et client

Collecte de données sur site (à définir selon la problématique)

Audit de la gestion des prestations réalisées

Analyse et définition d'un plan d'actions

Fourniture CTIP Conseil

Rapport pour l'entreprise et son client.

Public

Donneurs d'ordres
Entreprises de propreté

Lieu

sur site

Financement

Aides régionales
possibles

Intérêt de la démarche

Il est vrai que le travail en journée présente des avantages sociaux, environnementaux et sécuritaires :

- pour l'agent :
 - suppression du travail isolé
 - limitation des déplacements
 - diminuer le temps partiel
- pour le client
 - réduction des risques (co-responsabilité)
 - limitation de la consommation d'énergie
 - avoir un résultat au plus proche du perçu
- pour l'entreprise de propreté
 - faciliter la gestion des ressources humaines
 - gain de productivité

mais aussi à court terme quelques inconvénients ou difficultés :

- ✓ faire évoluer le contrat client – prestataires
- ✓ faire évoluer le contrat de travail des salariés

Expertise CTIP Conseil

Depuis 15 ans, CTIP conseil multiplie les expérimentations. Au jour d'aujourd'hui, il nous paraît important de travailler sur ce thème.

CTIP Conseil peut vous aider à cela, voici les étapes :

1. Vous choisissez sur site stratégique :
 - Réunion de lancement
 - Information CHSCT
2. CTIP Conseil réalise un diagnostic fait essentiellement d'interviews : agents, usagers, RSG, encadrement
3. Comité de pilotage :
 - Résultats du diagnostic
 - Proposition d'un plan d'action opérationnel
4. Arrêt ou mise en place du plan d'action

Public

Chef d'équipe,
agent de service

Durée

2 jours

Lieu

En entreprise

Financement

Formation après
étude et
validation de
votre organisme
collecteur

Objet de la démarche

Assister l'entreprise de propreté dans l'acquisition des connaissances de base indispensables à la mise en application de ces techniques nouvelles :

Ordonnancement du projet

Exposé technique relatif aux méthodes suivantes :

- Nettoyage Laser
- Nettoyage Cryogénique
- Nettoyage Vapeur
- Technique de Gommage

Pour la ou les méthode(s) retenue(s) par l'entreprise :

- * Réalisation d'un bilan Technique
 - Domaines d'application
 - Limites d'application
 - Moyens matériels à mettre en œuvre
 - Compétences des opérateurs
 - Avantages / Inconvénients
 - Logistique à assurer
 - Impact sur l'environnement
 - Niveau de qualité de la prestation
 - Sécurité des installations
 - Ergonomie des opérateurs
- * Réalisation d'un bilan Economique
 - Investissements
 - Rendements
 - Amortissement
 - Rentabilité

Fourniture CTIP Conseil

Dossier de synthèse adapté aux prestations et actions retenues par l'entreprise de propreté

Public

dirigeant, maîtrise,
encadrement,
commerciaux,
responsable qualité,
administratif

Durée estimative

1 an

Intérêt de la démarche

Permettre à l'entreprise de propreté de mettre en place son Plan de Continuité d'Activité afin de :

- préserver un fonctionnement aussi normal que possible en mode dégradé
- protéger ses salariés contre des risques sanitaires
- montrer aux clients le professionnalisme et la rigueur mise en place pour gérer une éventuelle pandémie

Ordonnancement du projet

Les enjeux de gestion des risques sanitaires en entreprise de propreté

Bilan de la situation pandémique actuelle

Formalisation et rédaction du Plan de Continuité d'Activité

Les mesures de protection

Mise à jour du document unique et les plans de prévention

Les démarches de communication : clients, salariés, fournisseurs

Fourniture CTIP Conseil

Apprentissage de la rédaction d'un PCA

Dossier de formation adapté aux prestations et actions de l'entreprise de propreté

Documentation et affiches en format informatique

Public

dirigeant, maîtrise, encadrement, commerciaux, responsable qualité, administratif

Durée estimative

1 an

Intérêt de la démarche

Recevoir les actualités en environnement et sécurité permet d'être en phase avec la réglementation et de pouvoir se préparer à des modifications de la politique Qualité Sécurité Environnement sans être pris au dépourvu.

Le fait de recevoir directement les informations représente de plus un gain de temps non négligeable.

Ordonnancement du projet

Cette veille environnement et sécurité a été conçue de manière à rester en prise avec l'actualité réglementaire qui concerne l'Entreprise. Elle s'appuie sur les textes et réglementations des éditions législatives, de sites web et revues spécialisées.

Elle est rédigée en deux parties :

- la première partie concerne la veille environnement
- la deuxième partie concerne la veille sécurité

Pour chaque partie, on retrouve un résumé des différents textes réglementaires sur le thème de l'environnement et la sécurité parus ces deux derniers mois et pouvant avoir un impact sur l'activité de l'entreprise ainsi que des actualités techniques et juridiques.

Fourniture CTIP Conseil

La veille comporte une dizaine de points réglementaires.
Veille bi-mensuelle.
Envoyée par E-mail.